



Doc. 15227

17 février 2021

Manifestations à l'université de Boğaziçi à Istanbul

Déclaration écrite n° 716

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Le 1^{er} janvier 2021, le Président turc Recep Tayyip Erdogan a désigné un nouveau recteur de l'université de Boğaziçi à Istanbul, alors que les précédents recteurs de l'institution avaient été choisis par l'université elle-même. Cette décision a provoqué d'importantes manifestations d'étudiants, auxquelles les autorités turques ont répondu par de sévères mesures de répression et par des arrestations.

Dans le cadre de ces événements, il est demandé au Gouvernement turc de respecter les articles 10 et 11 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui consacrent le droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association.

Ces incidents s'inscrivent dans le contexte de recul général de la liberté académique dans les États membres du Conseil de l'Europe, qui se traduit par exemple par les mesures prises contre l'université d'Europe centrale en Hongrie. Le 20 novembre 2020, la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire a adopté la [Résolution 2352 \(2020\)](#) sur les «Menaces à l'encontre de la liberté académique et de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur en Europe». En vertu de cette résolution, le Gouvernement turc doit revoir sans délai les pratiques qui limitent le respect des principes de liberté académique et d'autonomie des établissements. Ces principes ne sont pas seulement fondamentaux pour la qualité de l'enseignement et de la recherche; ce sont des composantes essentielles des sociétés démocratiques.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

KUHLE Konstantin, Allemagne, ADLE
AKBULUT Gökay, Allemagne, GUE
AMTSBERG Luise, Allemagne, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BENNING Sybille, Allemagne, PPE/DC
BEYER Peter, Allemagne, PPE/DC
ÇEVİKÖZ Ahmet Ünal, Turquie, SOC
CORBYN Jeremy, Royaume-Uni, SOC
COTTIER Damien, Suisse, ADLE
DE TEMMERMAN Jennifer, France, ADLE
HARDT Jürgen, Allemagne, PPE/DC
HOFFMANN Christoph, Allemagne, ADLE
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
JENSEN Gyde, Allemagne, ADLE
KERN Claude, France, ADLE
KLICH Bogdan, Pologne, PPE/DC
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
KRISPER Stephanie, Autriche, ADLE
LINK Michael, Allemagne, ADLE
MAIRE Jacques, France, ADLE
MÖHRING Cornelia, Allemagne, GUE
MOTSCHMANN Elisabeth, Allemagne, PPE/DC
NICK Andreas, Allemagne, PPE/DC
ÖZSOY Hişyar, Turquie, GUE
PETRY Christian, Allemagne, SOC
POCIEJ Aleksander, Pologne, PPE/DC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SZEJNA Andrzej, Pologne, SOC
TRISSE Nicole, France, ADLE
ULLRICH Volker, Allemagne, PPE/DC

Total = 31

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts